

L'eau en Loire-Bretagne

Tiré à
part

www.eau-loire-bretagne.fr

2015



rophées de l'eau
Loire-Bretagne

→ SOMMAIRE

Le palmarès des Trophées de l'eau Loire-Bretagne 2015

Restauration des milieux aquatiques



- 4.... Le bassin de l'Horn reconquiert la qualité de l'eau
- 6.... À Aviré, la Sazée s'écoule de nouveau
- 8.... Les annexes de la Vienne et de la Loire
- 10... Saint-Georges-sur-Arnon retrouve sa rivière
- 12... Traou Long, une ancienne pisciculture restaurée

Préservation des ressources en eau



- 14... Aber Wrac'h : moins de nitrates !
- 16... Saint-Étienne pilote ses réseaux
- 18... L'Ille-et-Vilaine gère son réseau patrimonial

Sensibilisation et concertation



- 20... L'EPTB Vienne forme les décideurs politiques
- 22... Le littoral des Loustics

Coopération décentralisée



- 24... Chinon-Étaules-Tenkodogo, une coopération exemplaire
- 26... Faciliter l'accès à l'eau en République démocratique du Congo

→ ÉDITO



Photo: Jean-Louis Aubert

« Faire connaître les actions gagnantes pour l'eau »

Depuis leur première édition en 1999, les Trophées ont mis en lumière 90 actions exemplaires, dans tous les domaines d'intervention de l'agence de l'eau et dans tous les territoires de notre grand bassin.

66 structures, collectivités, associations, entreprises... ont répondu cette année à notre appel à candidatures. Je remercie tous ceux qui ont accepté de concourir et je veux conforter ceux qui ne sont pas lauréats – c'est la règle de tout concours ! Toutes les candidatures témoignaient de l'engagement et de la mobilisation des acteurs de l'eau de notre bassin dans la recherche de solutions gagnantes.

Cette édition des Trophées marque une nouvelle moisson d'actions concrètes, bénéfiques pour la ressource en eau, pour les milieux aquatiques et pour les habitants de nos régions. Ces actions illustrent des enjeux qui sont au cœur de notre stratégie pour l'eau :

- la restauration des milieux aquatiques,
- la protection de la ressource et la réduction des pollutions,
- la gouvernance de l'eau, la sensibilisation,
- et la coopération pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays du Sud.

Ces exemples sont aujourd'hui à l'affiche pour que d'autres puissent s'en inspirer. Pour que les résultats acquis ici puissent, demain, être transposés ailleurs, qu'ils fassent leur chemin. Ce dossier d'information et les reportages vidéo réalisés pendant l'été doivent y contribuer. Vous les retrouverez sur internet pour une diffusion la plus large et la plus ouverte possible.

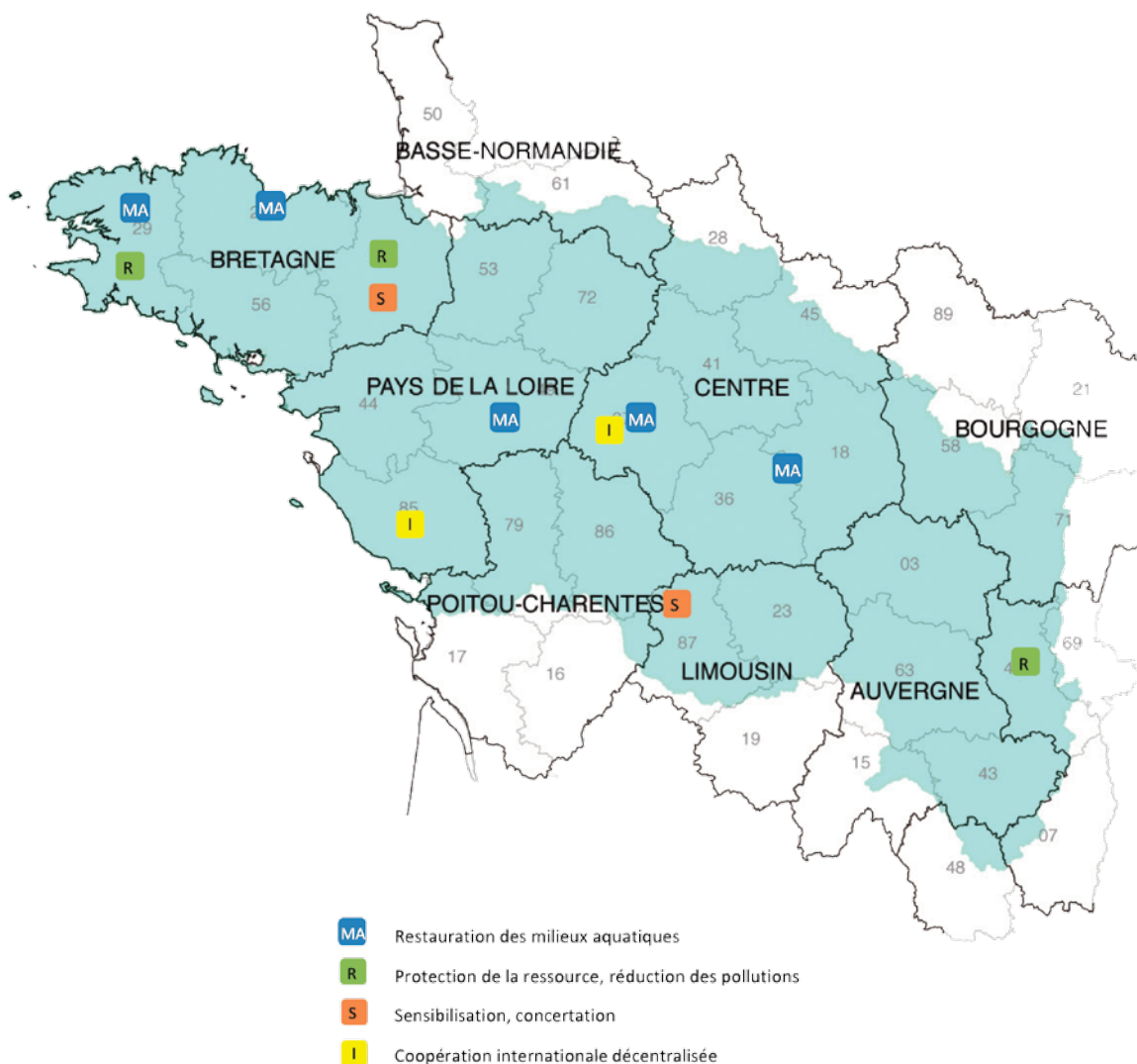
Un grand bravo aux 12 lauréats dont l'expérience est retranscrite ici. Leur témoignage nous enrichit tous collectivement.

Martin Gutton
Directeur général de l'agence de l'eau

Le palmarès

des Trophées de l'eau Loire-Bretagne 2015

LE PALMARÈS



Restauration des milieux aquatiques



Syndicat mixte de production et de transport d'eau de l'Horn (29)
Restauration des cours d'eau du bassin de l'Horn



Commune d'Aviré (49)
Aménagement des méandres de la Sazée



Fédération de pêche d'Indre-et-Loire (37)
Restauration d'annexes hydrauliques sur la Loire et la Vienne



Mairie de Saint-Georges-sur-Arnon (18-36)
Restauration de la continuité de l'Arnon



Syndicat d'alimentation en eau potable de Traou Long (22)
Réhabilitation du site de l'ancienne pisciculture de Traou Légor

Préservation des ressources en eau



Syndicat mixte des eaux du Bas Léon (29)
Réduction des nitrates dans l'Aber Wrac'h



Saint-Étienne Métropole et la Stéphanoise des eaux (42)
Démarche de pilotage en temps réel du réseau d'eaux usées de l'agglomération



Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable d'Ille-et-Vilaine (35)
Sensibilisation des collectivités à la gestion patrimoniale

Sensibilisation et concertation



Établissement public territorial du bassin de la Vienne (86-87)
Programme de formation des élus à la gestion des cours d'eau



Les Petits Débrouillards grand ouest
« Le littoral des Loustics » un programme pédagogique sur la gestion des zones côtières

Coopération internationale décentralisée



Villes de Chinon (37) & Étaules (17)
Programme de coopération avec Tenkodogo au Burkina Faso



Secours catholique-Caritas France (85)
Accès à l'eau et à l'assainissement en République démocratique du Congo



Photo: Mathieu Maillard

Sur le bassin de l'Horn, la reconquête de la qualité des eaux est en marche

Pour restaurer les cours d'eau du bassin de l'Horn, dans le Finistère, le syndicat mixte de production et de transport d'eau a mis en place un programme d'envergure dans le cadre d'un contrat restauration entretien de rivière.

« 2007 est une date charnière pour le syndicat. Nous avons commencé à mettre en place des programmes d'action pour restaurer et entretenir les milieux aquatiques sur un territoire élargi, au-delà des limites amont de la prise d'eau, et en complément des interventions sur la qualité de l'eau », explique Valérie Morvan-Rouxel coordinatrice « bassins versants » du syndicat mixte de l'Horn.

Avant l'intervention du syndicat, le cours d'eau de l'Horn était plutôt dégradé, avec des problèmes de

qualité de l'eau, mais aussi de morphologie, dépérissement de la ripisylve, embâcles, colmatage, discontinuité écologique... « Le cours d'eau ressemblait plus par endroit à des mangroves qu'à un cours d'eau de première catégorie ! » se souvient Fabien Bossière, technicien de rivière au syndicat mixte de l'Horn.

Traitement global pour problèmes globaux

Pour répondre aux enjeux de la directive cadre sur l'eau, une approche

globale s'imposait. « On travaille aussi bien sur les cours principaux que sur les têtes de bassin versant et les petits chevelus. On prend les cours d'eau dans leur globalité » précise Jean-Guy Gueguen, président du syndicat.

Depuis 2009 le syndicat a remplacé, aménagé voire supprimé une cinquantaine d'ouvrages, buses, seuils de moulins, barrages, dont l'émblématique barrage de Kerveneur, un obstacle de 3 mètres de haut, infranchissable pour la faune piscicole.

La ripisylve est dorénavant en meilleur état. Fabien Bossière revient sur les travaux : « Il a surtout fallu enlever le bois très présent sur les cours d'eau. Nous avons aussi lancé une grande opération de replantation pour diversifier le milieu. En tout, nous avons restauré près de 200 km de ripisylve ».

Un syndicat volontaire et à l'écoute

L'action du syndicat s'est accompagnée d'une sensibilisation auprès des jeunes publics. « Tous les ans, une semaine entière est consacrée aux groupes scolaires. Toute l'équipe est mise à contribution. Chacun s'occupe d'un atelier et explique aux enfants ce qu'on trouve dans la rivière, le cycle de l'eau et les enjeux liés à la préservation des cours d'eau » indique Valérie Morvan-Rouxel.

Toutes ces actions ont été rendues possibles par un intense travail de négociation et une motivation de tous les instants. Gaëlle Germis, directrice de l'association Bretagne Grands Migrateurs, insiste sur ce point. « Sans le dynamisme des élus et des techniciens de rivière tout au long du projet, je ne pense pas qu'on aurait eu des résultats aussi probants ».

Un projet comme ça réunit des acteurs aux avis différents. « Mais autour d'un sujet commun, on arrive à trouver des solutions. Finalement tout le monde ressort satisfait » se réjouit Gaëlle Germis.

Pour Fabien Bossière, « la présence continue sur le terrain de deux agents a eu un impact positif. Pouvoir trouver un interlocuteur à chaque instant a facilité les discussions. Notre investissement au quotidien montre que ce projet nous tenait à cœur ». ■

Jean-Guy Gueguen,

président du syndicat



Photo: Mathieu Maillard

« Restaurer le milieu naturel, c'est aussi une politique d'attractivité du territoire. »

• Constatez-vous des changements sur le terrain ?

Jean Guy Gueguen : Les résultats du travail accompli s'observent sur la rivière : apparition de substrats propices à la reproduction des salmonidés, stabilisation et diversification de la ripisylve, retour de certaines espèces emblématiques comme le saumon atlantique, la truite de mer, la loutre... Mais aussi une réappropriation des fonds de vallée par les riverains, pêcheurs ou randonneurs.

• Quel bilan faites-vous ?

J.G.G. : Notre intervention est bien perçue sur le terrain car nous avons mené une action globale. Il ne s'agit pas que de la rivière proprement dite, mais d'un milieu naturel dans son ensemble. C'est aussi une action de développement territorial. Restaurer le milieu naturel, c'est aussi une politique d'attractivité du territoire. Un environnement préservé, c'est un lieu où l'on souhaite vivre.

• Qu'avez-vous prévu pour la suite ?

J.G.G. : Il est indéniable que les améliorations sont perceptibles, à la fois sur la qualité de l'eau et sur les milieux. Cependant, malgré l'important travail réalisé ces dernières années, des efforts restent à accomplir. Pour répondre au problème d'érosion, un programme de restauration et amélioration du bocage est en cours. En parallèle, un travail de sensibilisation au rôle des zones humides pour la qualité de l'eau et la biodiversité se poursuit sur le bassin versant. Avec l'appui des financeurs nos actions suivent leur cours. Nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin ! ■

Pour accompagner ses actions le syndicat a mis en place un programme de communication

- une présentation des actions lors de différentes conférences comme au carrefour de l'eau à Rennes,
- la réalisation de plaquettes d'information sur le programme de protection mis en place,
- une campagne de sensibilisation auprès des riverains, élus, écoles, agriculteurs et autres publics concernés,
- et enfin des reportages télévisés et des articles de presse.



Photo : Jean-Louis Aubert

À Aviré la rivière reprend ses droits

Pour restaurer un milieu naturel dégradé et réduire le risque d'inondation, la mairie d'Aviré, dans le Maine-et-Loire, a supprimé l'étang et laissé la Sazée s'écouler de nouveau aux abords de la commune.

« Beaucoup de promeneurs viennent à Aviré profiter du cours d'eau, dont un nombre non négligeable de visiteurs extérieurs à la commune » observe Marie-Agnès James, maire de la commune. Les lieux sont aujourd'hui idylliques pour venir se détendre seul ou en famille. Et cela grâce à l'intervention des élus de la commune.

En 2007 la parcelle de l'étang passe dans les mains de la commune. Se pose alors la question de son réaménagement car, comme l'indique Marie-Agnès James « c'est un espace artificiel qui mourait, l'eau n'était pas oxygénée parce que l'étang n'était pas alimenté par la Sazée. On avait

aussi un problème d'inondation car lors des crues de la rivière, les eaux convergeaient vers les habitations et non sur la rive opposée de l'étang ».

Quand l'étang fait place à la rivière

La décision de la collectivité est aussi audacieuse qu'adaptée. L'étang a tout bonnement disparu pour laisser place de nouveau au cours de la rivière.

« Avec l'entreprise Edelweiss nous avons recréé une mosaïque d'habitats du milieu aquatique ainsi que la zone humide supprimée lors de la création de l'étang. On a aussi créé

des mares en bordure, ou encore des bras morts. Nous avons concilié plusieurs objectifs. Ce n'est pas un projet uniquement écologique car nous avons pris en compte le risque inondation, l'aspect paysager et récréatif et aussi l'activité de pêche » résume Sylvain Lacôte, ingénieur milieux aquatiques au syndicat de bassin de l'Oudon sud.

Faire participer les habitants

La concertation avec la population est centrale pour l'équipe municipale. Les habitants d'Aviré ont été associés au projet dès le départ.

« On m'avait dit que les réunions publiques étaient souvent désertées. Mais notre salle communale était presque pleine lorsqu'on en a organisé une ! Ça démontre bien que la population était intéressée par le projet. Du coup, par la suite, tout s'est parfaitement bien passé » se souvient Marie-Agnès James.

Les résultats sont probants, le risque d'inondations est limité, la faune et la flore se diversifient et tout un chacun peut profiter d'un site parfaitement aménagé pour se balader paisiblement, jouir des nouvelles installations et profiter de la belle vue offerte par les méandres de la Sazée. Reconnaissance du travail accompli : le projet a reçu en 2014 un prix du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE). ■

Joël Roncin,

président du syndicat de bassin de l'Oudon sud



Photo : Jean-Louis Aubert

« Les actions menées à Aviré s'inscrivent dans le cadre plus large de la restauration de la Sazée. On essaye de reconstituer la continuité écologique sur l'ensemble du cours d'eau. Les travaux effectués vont dans ce sens mais il nous reste encore des seuils à aménager ».

Marie-Agnès James,

maire d'Aviré



Photo : Jean-Louis Aubert

• Que reprenez-vous de ce projet ?

Marie-Agnès James : Pour une petite commune comme Aviré, avoir réalisé un tel chantier ce n'est pas rien. Nous sommes très fiers du résultat et de la conduite du projet dans son ensemble. Du début à la fin, l'ensemble du conseil municipal s'est investi, je tiens à le souligner.

C'est aussi une action exemplaire et de nombreuses communes aux alentours sont venues faire la visite du site. Ça montre que c'est une expérience utile aux autres. Il ne faut pas oublier que c'est un projet innovant, on ne trouve rien de semblable dans le Maine-et-Loire. On va continuer à agir dans cette direction, car à Aviré, on ne s'arrête pas !

• Quel message souhaitez-vous faire passer ?

M.A.J. : Il ne faut pas avoir peur de se lancer dans un projet ambitieux. Surtout, ne pas hésiter à demander conseil et multiplier les sollicitations des organismes qui sont là pour nous accompagner. Pour effectuer un travail comme celui-ci, il faut aussi avoir une équipe soudée. Que chacun soit motivé et veuille changer les choses. Tout n'est pas simple, mais la preuve est qu'on y arrive ! Et puis il ne faut pas oublier les habitants, il faut que la population s'approprie le projet ! ■

Le rôle du comité de pilotage a été central pour cette action d'envergure

En plus des élus d'Aviré, le comité de pilotage est composé de :

- l'équipe de maîtrise d'œuvre : l'agence Talpa (architecte et paysagiste mandataire), l'agence Pierre et eau comme bureau d'études technique, le bureau d'études en environnement Florinsecte
- les partenaires institutionnels : le syndicat de bassin de l'Oudon sud, le syndicat mixte de bassin de l'Oudon pour la lutte contre les inondations et les pollutions, l'Onema, la police de l'eau, l'agence de l'eau

Loire-Bretagne, le conseil départemental de Maine-et-Loire, la région des Pays de la Loire et la fédération départementale de pêche.



Restaurer les annexes hydrauliques sur la Vienne et la Loire, **pari gagné**

Prenant le relais de l'État dans le cadre d'un contrat territorial avec l'agence de l'eau, la fédération de pêche et de la protection du milieu aquatique d'Indre-et-Loire a conduit un programme d'envergure pour restaurer les annexes hydrauliques sur la Vienne et la Loire.

« Globalement, on a réalisé ce qu'on avait envisagé. 28 sites devaient être restaurés, nous sommes intervenus sur 29, en plus des 32 annexes hydrauliques entretenues » indique Grégoire Ricou, chargé d'études à la fédération de pêche. Aujourd'hui, 85 % des sites ont retrouvé un bon fonctionnement hydraulique. Mission accomplie pour ce projet d'envergure. Et déjà, en ligne de mire de la fédération, des annexes hydrauliques non inscrites dans le contrat territorial 2009-2013.

Des annexes restaurées, des habitats très demandés !

Des objectifs atteints, mais aussi des résultats visibles pour la fédération. Retour d'une flore et d'une faune diversifiée vont de pair sur ces annexes hydrauliques restaurées. Exemple emblématique, la présence croissante du brochet. Grégoire Ricou l'illustre de manière concrète : « Pour la capture du brochet, entre 2008 et 2010 on comptait en moyenne un brochet pêché toutes les 20 heures

tandis qu'entre 2011 et 2013 on pêche la même quantité en 5 heures seulement ! ». Même constat chez Jacky Marquet, président de la fédération, satisfait des retours positifs tant des pêcheurs que des élus. Il le dit avec fierté et modestie, « c'est une générale ! ». Et un encouragement pour la suite.

Reproductible et transposable

Comment cela a-t-il été rendu possible ? Grégoire Ricou revient sur la

démarche : « Les travaux ont principalement consisté à ouvrir les milieux. D'abord en ôtant la végétation ligneuse qui s'était développée dans les bras du fait de l'enfoncement du lit de la Loire. Ensuite en réalisant un terrassement pour abaisser le plancher des boires et faciliter la connexion entre les annexes hydrauliques et le cours d'eau principal ». Pour une action d'une telle ampleur, Jacky Marquet n'oublie pas de conseiller : « il faut penser à répartir le mieux possible les travaux entre les différents maîtres d'ouvrage pour limiter les charges d'entretien ».

Un exemple à suivre ? Sûrement ! Le processus est déjà en marche comme le rappelle Grégoire Ricou : « L'agglomération d'Angers nous a contactés car elle souhaite s'investir dans une étude de programmation de la restauration d'annexes hydrauliques. Nous sommes aussi en contact avec plusieurs fédérations de pêche intéressées par notre intervention ». Une démarche transposable dont la réussite encourage la réflexion et la prise d'initiatives pour protéger et restaurer les milieux aquatiques à une plus large échelle. ■



Photo : Jean-Louis Aubert

Grégoire Ricou,

chargé d'études à la fédération de pêche d'Indre-et-Loire

« L'intérêt du contrat territorial ? Agir pour la restauration des milieux aquatiques en menant des opérations de plus grande envergure, à l'échelle des cours d'eau dans leur entier. Passer du ponctuel au global, de l'opportunité à l'action programmée. »

Jacky Marquet,

président de la fédération départementale de pêche d'Indre-et-Loire



Photo : Jean-Louis Aubert

• La restauration d'annexes hydrauliques, une mission ancienne pour votre fédération ?

Jacky Marquet : La fédération de pêche d'Indre-et-Loire, avec ses 24 000 pêcheurs, a toujours œuvré pour la restauration des milieux aquatiques. Notre première intervention sur les annexes hydrauliques remonte à 1995. Il s'agissait de limiter les déversements de poissons et de favoriser la reproduction naturelle des poissons. Aujourd'hui notre mission de restauration est plus large, plus complète

et nous nous impliquons dans de nombreux contrats territoriaux, dont ceux mis en œuvre par les syndicats de rivière et communautés de communes.

• Que retirez-vous de cette expérience ?

J.M. : Spontanément, ce qui me vient en tête c'est le sentiment que nous avons acquis une véritable expertise en termes de restauration. C'est valorisant, prometteur et nous en sommes très fiers. J'insiste aussi sur la grande confiance qui existe avec nos partenaires. Tout a fonctionné le mieux du monde, ce qui nous a amenés à poursuivre nos actions. C'est un point très important à souligner.

• Et maintenant, quelles suites ?

J.M. : Nous avons signé un nouveau contrat 2015-2019 sur les cours d'eau initiaux auquel on a ajouté la Creuse et le Cher du fait d'un déficit de maîtrise d'ouvrage sur ces territoires. La fédération va poursuivre sa démarche pour le futur contrat. C'est une politique forte de notre fédération et de nos élus. ■

Pourquoi restaurer des annexes hydrauliques ?

Sur le bassin de la Loire, on observe le comblement des annexes hydrauliques. En cause, notamment l'enfoncement du lit de la Loire et dans une moindre mesure de la Vienne. Ces zones latérales au cours d'eau constituent un habitat très riche favorable à la faune et à la flore. Elles ont également une fonction hydraulique importante en facilitant l'expansion des crues. Ainsi une bonne connexion entre le cours d'eau principal et ses annexes est indispensable.



Photo : Fédér. pêche 37



Continuité écologique : une action vitrine à Saint-Georges-sur-Arnon

À Saint-Georges-sur-Arnon (Cher), la commune restaure la continuité écologique de la rivière et améliore le fonctionnement du milieu aquatique. Un projet vitrine, précurseur d'une démarche globale sur la rivière et son bassin versant.

Saint-Georges-sur-Arnon est engagée dans une démarche de développement durable. La commune est traversée par deux rivières, l'Arnon et la Théols, elle compte un « espace naturel sensible » et elle est inscrite dans une vallée classée Natura 2000.

Dans les années 70, la rivière a été recalibrée et, depuis, le niveau d'eau a été artificiellement maintenu par la création d'ouvrages. « L'Arnon aval compte près d'un barrage tous les kilomètres » précise Aimie Adelaine, chargée de mission rivière au syndicat

intercommunal d'aménagement de la vallée de l'Arnon aval.

Un constat partagé par le maire de Saint-Georges-sur-Arnon, Jacques Pallas : « On constatait bien avec ces barrages qu'en période d'étiage l'eau de la rivière ne circulait plus. La boue s'accumulait et on ne voyait plus les poissons. On sentait que quelque chose se passait ».

Pour restaurer le libre écoulement du cours d'eau, la circulation piscicole et le transport sédimentaire, la commune est intervenue sur deux obstacles à la continuité écologique.

Dans un cas les travaux ont consisté à démanteler les deux clapets et à réaliser une échancrure dans le radier de fond, dans l'autre l'effacement total a été effectué par enlèvement des palplanches.

Pour Aimie Adelaine, la question des barrages est un sujet sensible car « les gens ont peur de l'abaissement du niveau du cours d'eau, de voir disparaître les poissons. Mais l'objectif de ces travaux est bien l'amélioration de la biodiversité ».

Preuve de l'attrait de la pêche en rivière, le site de Saint-Georges-sur-Arnon

fait partie des 24 parcours de pêche du département et le nombre d'adhérents à la fédération ne cesse de croître.

Continuité écologique, mais pas que

La commune ne s'est pas contentée d'agir sur la continuité écologique. Elle a restauré et aménagé les bords de la rivière, avec à la clé des réalisations nécessairement concrètes, comme le souligne Jacques Pallas : « *Il est important que la population visualise nos actions pour se sentir concernée par le projet. Quand on restaure le lit mineur, qu'on fait du reméandrage, qu'on retalute les berges en pente douce ou qu'on recharge en granulats le cours d'eau, les habitants voient ce qu'on fait* ». La commune a aussi réalisé une frayère à brochets, et pour cela a d'abord dû faire abattre 250 peupliers !

Ce projet traduit un changement des mentalités dans la manière d'aborder le milieu aquatique. « Auparavant, on avait une vision essentiellement hydraulique. Aujourd'hui le cours d'eau est considéré dans son ensemble à l'échelle du bassin versant » appuie Aimie Adelaine.

Jacques Pallas aime le rappeler, « *les anciens disent même que c'est la rivière qu'ils ont connue il y a quarante ans !* » ■

Aimie Adelaine,

chargée de mission rivière au syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée de l'Arnon aval



Photo: Mathieu Maillard

« *La population s'est réappropriée la rivière. Sans cela, on arrive vite aux limites d'un projet. On est arrivé à faire cohabiter les différents usages du cours d'eau, tant agricoles que récréatifs.* »

Jacques PALLAS,

maire de Saint-Georges-sur-Arnon



Photo: Mathieu Maillard

• À quoi voyez-vous le succès de votre action ?

Jacques Pallas : À Saint-Georges-sur-Arnon, les visites sur le site se sont multipliées. Nous avons tous les jours des pêcheurs, des marcheurs, des cyclistes et même des baigneurs qui viennent sur les bords de la rivière. Des techniciens de rivières accompagnés d'élus des alentours viennent voir les résultats et ils repartent satisfaits.

Nous sommes en train de gagner notre pari. Quand vous êtes un responsable politique, je vous assure, c'est formidable d'avoir un tel résultat.

• Quels conseils donneriez-vous ?

J.P. : Je vois deux points incontournables. D'une part, entreprendre des actions globales. En plus de restaurer la continuité écologique, on s'est aussi attaché à la restauration du milieu aquatique notamment en aménageant les berges ou en réalisant une frayère à brochets.

Ensuite, ce qui est important, c'est le travail collectif. Il faut réunir tous les acteurs autour de la table pour chaque projet : les élus de la commune, le syndicat, les entreprises, les associations et la population.

En complément, il faut organiser des visites sur le site pour éviter des difficultés futures. Il faut faire accepter ces projets et les valoriser. ■

Pourquoi restaurer

la continuité écologique ?

La rivière est un milieu vivant dans lequel des espèces aquatiques comme les poissons se déplacent. Elle transporte des sédiments qui modèlent le lit de la rivière, fertilisent les régions où ils se déposent, et sont des lieux de reproduction. Le transport des matériaux ou la circulation des poissons peuvent être perturbés par des obstacles tels que les barrages, écluses ou seuils. Dans de nombreuses rivières, restaurer cette continuité est nécessaire pour atteindre le bon état des eaux.



Pisciculture de Traou Léguer, une réhabilitation réussie

Restauration du milieu aquatique et protection de la ressource en eau potable, deux objectifs complémentaires qui ont guidé le syndicat d'alimentation en eau potable de Traou Long (Côtes-d'Armor) dans la réhabilitation d'une ancienne pisciculture.

Une nouvelle étape dans la protection de la rivière du Léguer vient d'être franchie. Après les travaux d'amélioration de la filière de traitement de la station d'eau potable, le syndicat s'est attelé dans les années 2000 aux problèmes liés à la qualité et à la sécurisation de l'eau, tout en restaurant le cours d'eau : débit réservé, plan de gestion de la ressource, périmètre de protection de la prise d'eau, amélioration de la continuité écologique. C'est dans ce contexte que le syndicat a saisi l'opportunité de la liquidation

judiciaire de la pisciculture de Traou Long pour faire une offre d'achat. L'acquisition a été finalisée en 2004.

« De grands travaux pour de grands résultats »

Samuel Jouon, coordonnateur du comité de bassin versant du Léguer, revient sur les raisons de cette opération : « *La pisciculture était située en amont d'une prise d'eau, d'où des problèmes récurrents de pollution de l'eau. Cela perturbait le prélèvement de la prise d'eau potable. Le syndicat*

a voulu sécuriser la prise d'eau tout en réaménageant intégralement le site pour restaurer la continuité écologique de la rivière ».

Au nombre des réalisations, on compte la création d'un bassin de stockage d'eau brute à la place de l'ancienne pisciculture, la suppression et l'abaissement des seuils ou encore la mise en place d'une station d'alerte pour surveiller la qualité de l'eau en continu. Pour Catherine Moret, directrice de l'association Vallée du Léguer, cette action montre « *qu'il est possible d'abaisser les seuils tout en*

maintenant un prélèvement au fil de l'eau . Résultat, une restauration de la continuité écologique, une ressource protégée et une eau plus facile et moins coûteuse à traiter. »

« Concertation et motivation, les clés du succès »

Ces deux termes reviennent dans toutes les bouches comme les principaux leviers d'une politique ambitieuse réussie. Samuel Jouon insiste sur « *la nécessité d'allier la volonté politique, l'expérience et la connaissance du terrain qu'ont les équipes techniques et la proximité avec tous les acteurs locaux* ». Catherine Moret ne dit pas autre chose : « *sans cette cohérence entre les services administratifs, techniques et le volet politique, ça ne peut pas fonctionner* ». ■



Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Traou-Long dessert aujourd'hui 5200 foyers sur 9 communes adhérentes et soutient l'alimentation de 4 communes voisines.

Le syndicat de Traou Long est membre depuis presque 20 ans,

avec 2 autres producteurs d'eau (la ville de Lannion et le syndicat des Traouïero), du comité de bassin versant du Léguer. Ce dernier porte le contrat de bassin versant et le programme d'actions de reconquête et de préservation de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Parmi les principaux collaborateurs techniques, l'association de la Vallée du Léguer agit quotidiennement pour la protection et la mise en valeur de ce cours d'eau d'exception.

La rivière du Léguer est candidate au label « Site rivières sauvages »

Jean-Yves LE CORRE, président du syndicat



Photo: Mathieu Maillard

• Que reprenez-vous de cette expérience ?

Jean-Yves Le Corre : L'ampleur de la tâche. C'est un domaine compliqué, j'ai beaucoup appris et j'en découvre tous les jours. Il m'a fallu consacrer un temps important au syndicat. On n'imagine pas de l'extérieur l'engagement que ça représente. La gestion de l'eau est loin d'être un long fleuve tranquille !

• Un tel investissement est-il incontournable selon vous ?

J.Y.L.C. : À travers l'élection nous avons un engagement vis à vis de nos citoyens. À nous de le remplir le mieux possible en nous investissant

personnellement. Le fait d'affirmer l'exploitation du service d'eau ne dispense pas les élus de suivre du plus près possible la gestion du service.

Après l'amélioration de la filière de traitement de la station, les actions se sont enchaînées : rachat de la pisciculture, construction du bassin de stockage et de la station d'alerte, périmètre de protection de la prise d'eau, travaux sur les seuils dans le cadre de la continuité écologique... en tenant compte des circonstances et de l'évolution de la réglementation.

Au début des années 2000 nous n'avions pas forcément une vue à long terme du programme d'investissements à mettre en place. ■

« Depuis 20 ans sur le Léguer il y a une forte mobilisation. Si des résultats sont atteints, c'est aussi parce que la population est attachée à cette rivière de grande qualité ».

Samuel Jouon,

coordonnateur du comité de bassin versant du Léguer



Photo: Samuel Jouon



Aber Wrac'h : changer les pratiques pour réduire les concentrations en nitrates

Depuis 15 ans la concentration en nitrates de la rivière Aber Wrac'h est en baisse. Ce résultat est le fruit du changement de pratiques de nombreux agriculteurs, soutenus par le syndicat mixte des eaux du Bas-Léon (SMBL).

« Nous respectons enfin les normes communautaires. Depuis 2011 on ne dépasse plus les 50 mg/l de nitrates dans la rivière. La qualité de l'eau s'est largement améliorée. On se retrouve en 2014 avec une moyenne de 35,7 mg/l ». Pierre Adam, premier vice-Président du SMBL, ne cache pas sa satisfaction.

La rivière de l'Aber Wrac'h revient de loin. Pendant toutes les années 1990,

les teneurs moyennes en nitrates évoluent entre 50 et 70 mg/l et la prise d'eau est visée par le contentieux européen qui expose la France à des sanctions financières. Cette inversion de tendance, c'est le fruit d'un important investissement du monde agricole, en partenariat avec le SMBL. En moyenne, on observe depuis 15 ans une diminution de la concentration en nitrates dans la rivière d'1,8 mg/l par an.

Et les analyses menées de 2006 à 2013 dans les eaux souterraines confirment l'amélioration de la qualité de la rivière.

De nouvelles pratiques bénéfiques

C'est grâce aux changements de pratiques agricoles que la situation s'est améliorée dans l'Aber Wrac'h.

Abandonner des habitudes ancrées de longue date n'est pas chose aisée, comme le raconte Joël Pinvidic, agriculteur membre du bureau du SMBL et adjoint au maire de Ploudaniel : « À l'école on nous a appris à produire selon certaines règles. Pour le maïs, je me souviens, dans nos livres on nous disait qu'il fallait 160 kilos d'engrais starter par hectare, alors qu'aujourd'hui on est aux environs de 50-60 kilos, mais pour un produit d'une qualité équivalente et en diminuant les coûts. On n'avait pas forcément en tête la protection de l'environnement. C'est à force d'échanger entre agriculteurs, avec les gens du syndicat et d'expérimenter qu'on a fait évoluer nos pratiques. À l'arrivée, on a un gain tant écologique qu'économique ».

« On peut louer la capacité du monde agricole à s'adapter et à améliorer ses pratiques » souligne Pierre Adam. « Les quantités d'engrais épandues ont largement diminué. On couvre maintenant les sols en hiver pour éviter les fuites d'azote avec les grandes pluies. Ces couverts végétaux sont aussi utiles pour faire pâturer les bêtes au printemps. On est gagnant sur les deux tableaux ! »

Marguerite Lamour, présidente du SMBL, maire de Ploudalmézeau et conseillère départementale, précise : « Si je devais tirer un enseignement de ce qui a été fait, c'est bien l'engagement sans précédent du monde agricole. Ce n'est pas toujours facile pour eux. Par exemple lorsque toutes les filières connaissent des difficultés tant structurelles que conjoncturelles, la première préoccupation des agriculteurs n'est pas forcément de connaître le taux de nitrates mais de savoir comment vivre de leur travail. Le rôle du syndicat est de les accompagner le mieux possible dans la modernisation de leurs pratiques ». ■

Marguerite LAMOUR,

présidente du SMBL,
maire de Ploudalmézeau
et conseillère départementale



Photo: Mathieu Mailand

• Quelle place pour la gestion de l'eau ?

Marguerite Lamour : L'eau est un enjeu majeur pour les territoires. Tout le monde a un intérêt à agir pour la gestion de l'eau, personne ne peut s'en exonérer. Aujourd'hui la production, la protection et la gestion de la qualité de l'eau sont des sujets auxquels les citoyens s'intéressent. Nous devons d'autant plus continuer à communiquer sur nos actions présentes et futures.

• Quel bilan des relations avec le monde agricole ?

M.L. : Nous avons soutenu les agriculteurs sur deux dossiers principalement : la résorption et les pratiques de fertilisation. L'accompagnement a été autant global qu'individuel et facilité par des agriculteurs référents. Je tiens à souligner le travail remarquable réalisé par la profession agricole. On ne le répétera jamais assez et je pense que l'on n'a pas assez conscience de leur investissement.

• Que retenir-vous de ce projet ?

M.L. : Un projet comme celui-ci est très riche d'enseignements. C'est stimulant de devoir échanger avec des publics divers. En plus de connaissances techniques, il faut être bon pédagogue, modérateur et rassembleur. La présidence demande beaucoup de diplomatie et de cohésion, on ne gagne jamais en passant en force. ■

La prise d'eau de l'Aber Wrac'h développe avant l'obligation réglementaire. Le syndicat accompagne les agriculteurs pour modifier leurs pratiques de fertilisation et leur système fourrager. Il facilite le partage d'expérience entre agriculteurs et spécialistes. Il mène aussi une politique de sensibilisation et d'information auprès du grand public sur les thématiques agricoles et non agricoles. L'usage des couverts végétaux se

développe avant l'obligation réglementaire. Le syndicat accompagne les agriculteurs pour modifier leurs pratiques de fertilisation et leur système fourrager. Il facilite le partage d'expérience entre agriculteurs et spécialistes. Il mène aussi une politique de sensibilisation et d'information auprès du grand public sur les thématiques agricoles et non agricoles.

« Nos actions sont aussi un bon outil de communication. Nous sommes un des premiers bassins versants à nous investir aussi fortement. Nos pratiques vont dans le bon sens et ça peut être utile pour d'autres ».

Joël Pinvidic,

agriculteur, membre du bureau du SMBL



Gérer son réseau pour lutter contre la pollution des eaux pluviales

Avec Influx™, Saint-Étienne Métropole et la Stéphanoise des eaux ont mis en place un pilotage en temps réel du réseau d'assainissement pour anticiper les épisodes pluvieux et orageux, réduire les pollutions et les risques d'inondation.

« Saint-Étienne est une ville de relief traversée par de nombreux ruisseaux et rivières. Lors de certains orages, le niveau du Furan qui est la principale rivière, peut monter en 5-10 minutes d'un mètre, voire un mètre cinquante et redescendre très vite. Toute la difficulté de la réflexion vient de la nécessité de s'adapter dans un délai très court », pose d'entrée de jeu Hervé Mijat, technicien contrôle délégation de service public pour Saint-Étienne Métropole. Bernard Palenc, responsable exploitation de la Stéphanoise

des eaux, résume l'objectif conjoint de la Métropole et de la Stéphanoise : « Nous voulions trouver un système qui répond correctement et rapidement à ces phénomènes de gros déversements par temps de pluie et d'inondation en milieu urbain. Faire en sorte que les événements pluvieux aient le moins d'impact possible en transférant plus de pollution vers la station d'épuration, de jour comme de nuit ».

Entre adaptation et anticipation

Pour répondre à ce double objectif, la gestion du réseau d'assainissement de la Métropole a été modernisée pour transférer un maximum de pollution vers la station d'épuration. « Grâce à notre nouveau système, Influx™ nous mettons en place une gestion dynamique en temps réel du réseau. Nous disposons de données météorologiques et d'informations régulières transmises par de nombreux capteurs installés sur le réseau.

La modélisation de ces données permet à nos équipes d'exploitation d'interpréter les résultats et d'adapter des stratégies pour une mise en œuvre sur le terrain » décrit Bernard Palenc. Ainsi « nous allons limiter les effets non désirables. En cas d'évènement exceptionnel ou très violent, nous savons quels endroits du réseau seront impactés et on pourra mieux répartir sur le réseau la masse d'eau globale ».

Une valorisation du personnel

Pour Hervé Mijat, cette modernisation est bénéfique pour les équipes. « Le travail de chacun est enrichi de nouvelles compétences et nous voyons le résultat de notre action. Chacun peut agir, ce n'est pas le logiciel qui pilote. C'est une sorte de cercle vertueux basé sur la valorisation du personnel ».

Il précise aussi l'aspect évolutif du projet : « Nous finalisons une modélisation hydraulique 3D du Furan qui s'intéresse à ses intrants et surtout aux fluctuations de la hauteur de la rivière pour adapter le déversoir. Nous sommes toujours dans la même optique : travailler en continu et s'adapter à chaque évènement pluvieux. C'est une politique de long terme. » ■

Gaël Perdriau,

maire de Saint-Étienne et président de Saint-Étienne Métropole



Photo: Mathieu Maillard

• L'eau, c'est une priorité pour Saint-Étienne ?

Gaël Perdriau : Il y a environ une dizaine d'années, la municipalité stéphanoise a lancé d'importants travaux pour améliorer la qualité de l'eau, notamment en modernisant le réseau d'assainissement.

Nous avons une quantité de rejets qui ne respectaient pas le fleuve Loire auquel nous sommes très attachés. Aujourd'hui, grâce aux investissements réalisés, 99 % des eaux rejetées par l'agglomération stéphanoise sont de bonne qualité.

• Quels sont vos rapports avec votre délégataire de service public, la Stéphanoise des eaux ?

G.P. : Tout ce qui s'est fait depuis une dizaine d'années a pu l'être grâce à cette coopération technique et l'ambition commune que nous partageons avec la Stéphanoise des eaux.

Chacun a ses propres objectifs et compétences, mais nous avançons ensemble dans la même direction. Nous bénéficions aussi d'un soutien très important de l'agence de l'eau qui nous permet de donner corps à nos ambitions.

• Le système Influx™ est-il un modèle à diffuser ?

G.P. : Chaque territoire possède ses caractéristiques propres. Néanmoins, regarder ce qui se fait ailleurs est essentiel pour innover. Ce qui est en place à Bordeaux nous a inspirés. Ensuite, nous avons réfléchi à la manière de l'adapter à la situation stéphanoise tout en cherchant à l'améliorer. Il est certain que l'aboutissement positif de cette démarche et l'indéniable réussite du système ainsi mis en place peuvent servir de référence à des collectivités qui veulent améliorer la gestion de leur réseau d'assainissement. ■

« Le système n'est pas une boîte noire qui tournerait toute seule. C'est bien l'humain qui peut agir à tout moment sur la stratégie ».

Bernard Palenc,

responsable exploitation de la Stéphanoise des eaux



Avec 45 communes et 400 000 habitants sur 607 km², Saint-Étienne Métropole est la 16^e agglomération française. La ville proprement dite est séparée par deux bassins

versants, celui du Furan qui rejoint la Loire, et celui du Janon, affluent du Gier, qui rejoint le Rhône.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 l'agglomération a pris la compétence assainissement. Elle gère 659 km de réseaux et 6 bassins d'orage. Le réseau est majoritairement unitaire, gravitaire, et très réactif par temps de pluie. Le

temps de réaction pour minimiser les déversements au milieu naturel et optimiser le transfert des effluents vers la station d'épuration Furiana doit être inférieur à 10 mn.

La Stéphanoise des eaux intervient en délégation de service public pour l'eau potable et d'assainissement.



Photo: Jean-Louis Aubert

Équipements d'eau potable : un patrimoine à gérer

En Ille-et-Vilaine le syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable (SMG 35) sensibilise les collectivités à une meilleure gestion patrimoniale des réseaux. Comment ? en exploitant les données des rapports sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau.

« Chaque collectivité doit établir chaque année un RPQS. C'est un document obligatoire. À l'échelle du département l'intérêt est d'avoir une vision globale, de comparer les données pour sensibiliser les collectivités sur la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable. » résume Auguste Fauvel, président du SMG 35.

Christian Isambert, responsable de l'observatoire de l'eau potable, revient sur le but de ces RPQS : « La loi Barnier de 1995 leur assigne un triple

objectif, d'abord de transparence, puis d'évaluation et enfin d'amélioration des performances des équipements et du service d'eau ». Les actions du SMG 35 s'inscrivent dans cet objectif et le prolongent.

Quel est l'intérêt concret d'un tel document ? Pour Christian Isambert, le RPQS permet d'avoir une bonne connaissance des réseaux. Par exemple « il permet de voir les réseaux déficients, entretenus, renouvelés mais aussi les pertes en fonction du linéaire. Or plus il y a de fuites, plus

il faut importer de l'eau d'autres territoires. Les RPQS nous aident donc à préserver la ressource en eau ».

Une condition nécessaire mais pas suffisante

En 2013, d'après les données des RPQS, le rendement des réseaux des collectivités d'Ille-et-Vilaine était de 85 %, ce qui en fait un des départements les plus vertueux dans ce domaine.

Jean-Pierre Trouslard, directeur du SMG 35, insiste sur un point : les RPQS ne sont pas une solution miracle, « car ils représentent un état à l'instant T. Notre intervention n'est pas une fin en soi. C'est aux collectivités d'y réfléchir et de se donner les moyens. Nous faisons vivre notre base de données, nous l'utilisons pour réaliser des synthèses thématiques et sectorielles qui font l'objet de présentations. Mais c'est aux collectivités compétentes ensuite de prendre des décisions sur le terrain ».

Ce service qu'apporte le SMG repose sur une adhésion volontaire des collectivités. Plus de 80 % des services d'eau potable du département sont accompagnés par le SMG 35. Pour assurer un meilleur renouvellement des réseaux, le SMG 35 mène cette année une étude au niveau départemental pour estimer la vulnérabilité technique et financière des syndicats d'eau. ■

Jean-Pierre Trouslard,
directeur du SMG 35



Photo: Jean-Louis Aubert

« En améliorant la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, en les rendant plus performants, on prélève moins d'eau dans le milieu naturel. »

Auguste Fauvel,

président du SMG 35



Photo: Jean-Louis Aubert

• Quelle est la mission du SMG 35 ?

Auguste Fauvel : À l'origine nous devons répondre à la problématique suivante : comment assurer la desserte en eau en toute circonstance sur le département ? Ensuite s'est greffée une mission concernant la qualité de l'eau et aujourd'hui nous avons finalement une activité globale. Nous avons un rôle de coordination, de programmation, d'orientation et aussi de financement.

• Comment en êtes-vous venu à vous intéresser aux RPQS ?

A.F.: Au départ ce sont les directions départementales des territoires et de la mer qui s'occupaient de récolter et de traiter les données des RPQS. Progressivement, elles se sont désengagées de cette mission. Comme il existait déjà une structure à l'échelle départementale, c'est presque naturellement que nous avons pris la suite. On utilise le même logiciel, ce qui nous permet de récupérer les données antérieures et de travailler dans la continuité.

• Quel bilan tirez-vous de votre action ?

A.F.: Je constate que notre intervention est bien perçue par les collectivités. Nous leur assurons un service de connaissance technique qui est utile et cela se ressent. Globalement, dans le département, nous avons de bons résultats en termes de rendement. Depuis que nous sommes intervenus, la gestion patrimoniale s'est améliorée. Maintenant, il s'agit de maintenir ces bons résultats et pour cela nous devons continuer dans la même voie. ■

Des RPQS utiles !

Les éléments pris en compte dans l'analyse comparative des RPQS :

- des indicateurs de performance techniques et financiers : rendement du réseau, indice de connaissance et de gestion du réseau, l'indice linéaire de perte, endettement par abonné et prix de l'eau potable.
- des critères descriptifs : densité d'abonnés par km de réseau hors branchement, indice linéaire de consommation et consommation annuelle moyenne par habitant.

Les RPQS sont des documents publics consultables par tous au siège du service eau et assainissement de chaque collectivité. Ils peuvent aussi être accessibles sur le site internet de certaines collectivités.



Photo: Jean-Louis Aubert

De gauche à droite, Stéphane Lorient, Jean-Bernard Damiens et Anne-Charlotte Jean, de l'EPTB-Vienne

Former les élus aux enjeux de l'eau

L'établissement public territorial de bassin de la Vienne (EPTB) offre une formation aux décideurs politiques pour mieux faire face à la gestion des cours d'eau. La sensibilisation porte ses fruits et favorise les initiatives.

L'EPTB de la Vienne dispose d'une nouvelle corde à son arc : l'organisation de formations à destination des élus sur la gestion des cours d'eau. La genèse de ce projet remonte à un constat de terrain, sur lequel revient son président, Jean-Bernard Damiens : « On a constaté sur le bassin de la Vienne un déficit de maîtrise d'ouvrage pour atteindre le bon état écologique. De nombreux élus sont démunis face aux problématiques liées à la ressource en eau. C'est pour résoudre ce problème que nous sommes intervenus ». Dans ce bassin, 55 % des eaux n'atteignent pas le bon état écologique. Il faut donc pouvoir agir.

Plus de 250 élus ont suivi les 11 sessions de formations proposées sur le bassin de la Vienne entre 2011 et 2013. Et cette action a permis de faire émerger des programmes d'action.

La théorie et la pratique

« La matinée est consacrée à la théorie, entre une animation informative, la résolution de problèmes récurrents et l'échange entre élus et formateurs. L'après-midi on va sur le terrain, en fonction du territoire et des enjeux. Il s'agit de mettre en lumière des réalisations concrètes, de montrer les résultats sur le terrain » résume Stéphane Lorient, directeur de l'EPTB.

Jean-Bernard Damiens renchérit : « il faut être le plus démonstratif, didactique et concret possible ». Par exemple « quand on traite des piétinements du bétail ou d'une intervention sur un seuil, les résultats sont immédiats, on voit tout de suite la différence ! ».

Pour Stéphane Lorient, le succès de ces formations s'explique aussi par le fait que « les échanges se déroulent dans un climat apaisé. Il n'y a pas d'enjeu, pas de décision à prendre. On n'impose rien dans ces réunions. Chacun vient, participe sur la base du volontariat. Des explications sont données, toujours sur une base factuelle. Cela permet de faire évoluer

les perceptions, de déminer des conflits latents et de déjouer les idées reçues. C'est un mode d'approche assez doux et qui je pense est profitable dans la durée ».

Une collaboration efficace

Pour organiser ces formations, l'EPTB Vienne a collaboré avec les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) qui « ont un solide ancrage territorial, animent un réseau de techniciens de rivières, disposent d'une véritable compétence en terme d'éducation à l'environnement et proposent des outils pédagogiques pertinents » rappelle Stéphane Lorient. « Le point positif est que nous avons réussi à bien associer nos compétences respectives ».

La prochaine mission d'envergure pour l'EPTB ? Travailler sur la compétence « Gemapi », gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations pour accompagner au mieux les élus dans cette nouvelle étape. ■

Jean-Bernard Damiens,

président de l'EPTB Vienne



Photo : Jean-Louis Aubert

• Quelle est la mission de l'EPTB de la Vienne ?

Jean-Bernard Damiens : L'EPTB accompagne, coordonne, anime et soutient les acteurs de l'eau, et plus particulièrement les collectivités, pour favoriser une meilleure gestion des ressources en eau sur le bassin de la Vienne.

• Votre territoire d'intervention est-il homogène ?

J.B.D. : Absolument pas, et c'est un point important. Nous intervenons principalement sur deux types de territoires. D'une part ceux où l'on trouve des syndicats compétents, mais dotés d'un champ d'intervention et/ou de compétences restreint, et d'autre part des zones complètement blanches. Notre mission est donc de résorber les zones blanches, orphelines de maîtrise d'ouvrage, et de susciter des actions plus globales sur les autres.

« De nombreux élus étaient démunis face aux problématiques liées à la ressource en eau. C'est pour résoudre ce problème que nous sommes intervenus »

• Votre façon d'aborder les problèmes a-t-elle évolué ?

J.B.D. : Initialement nous sommes investis dans la planification avec l'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux « Vienne ». Progressivement nous avons renforcé notre appui à la mise en place de contrats territoriaux afin de faciliter le passage à l'action. Aujourd'hui les trois quarts du bassin de la Vienne bénéficient de ces démarches opérationnelles en phase d'élaboration ou de mise en œuvre. ■

Le bassin de la Vienne

Le territoire du bassin de la Vienne est vaste. Il couvre une superficie de 21 157 km², à cheval entre les régions du Limousin, Poitou-Charentes, la région Centre-Val de Loire et s'étend en particulier sur les départements de la Vienne, la Haute Vienne, l'Indre-et-Loire, la Creuse, la Corrèze, l'Indre, les Deux-Sèvres et de la Charente.



Photo : Jean-Louis Aubert



Photo : Jean-Louis Aubert



Le littoral des Loustics, une sensibilisation réussie à la préservation des zones côtières

L'association des Petits Débrouillards grand ouest propose une exposition scientifique, ludique et interactive, pour tous les âges sur la préservation des zones littorales : le littoral des Loustics.

28 journées d'animation dans le Finistère en 2014 qui ont attiré plus de 5 600 personnes, une trentaine de journées programmées dans le Morbihan d'avril à septembre 2015... L'exposition du « littoral des loustics », ça tourne ! Et les projets futurs ? En 2016, une trentaine de journées auront lieu en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor. Le littoral breton bénéficie ainsi sur trois ans d'un projet de médiation exceptionnel. Stéphane Bourlès, président des

Petits Débrouillards du grand ouest, précise une spécificité de l'association : « la structure en réseau de notre association facilite la mise en commun des expériences positives et l'essaimage des projets innovants ».

Une approche multithématique et participative

« Biodiversité du littoral, activités humaines, qualité des eaux, activités portuaires, le rôle des algues, la

gestion intégrée de la zone côtière... L'exposition adopte sept angles d'approche pour une vision globale de la gestion intégrée des zones côtières » explique Hélène Bréard, responsable de secteur des Petits Débrouillards grand ouest.

Elle insiste sur l'aspect interactif du projet : « chaque module propose un jeu ou une expérience, une petite manipulation, qui va être le point d'entrée d'une réflexion. Par cette participation nous donnons des éléments d'information et de réflexion qui vont

permettre que chacun construise sa propre compréhension du sujet ». Le public ? tout public, à partir de 7 ans, avec une priorité accordée aux jeunes. Sensibiliser, mais aussi développer un regard critique, deux axes importants de l'intervention des Petits Débrouillards.

Une exposition, mais pas seulement...

Le « littoral des Loustics » est intégré au sein d'un large projet de médiation scientifique. À l'issue des animations, des questionnaires remis aux participants permettent de savoir quels sujets préoccupent ou intéressent le grand public. Hélène Bréard ajoute que « ces questionnaires, plus de 300 remplis en 2014, ont permis d'identifier les thèmes de quatre cafés des sciences. Organisés à la suite de l'animation, ils permettent de mettre directement en contact des chercheurs et les habitants ». Arriver à capter les demandes, les besoins, les interrogations du public et réussir à leur apporter des éléments de réponse procure une grande satisfaction.

Stéphane Bourlès résume l'intérêt d'une telle démarche : « Un programme complet et cohérent permet une meilleure prise de conscience de la globalité et de la complexité des enjeux liés aux milieux aquatiques. » ■

L'association des Petits Débrouillards

Mouvement d'éducation populaire né en 1986 au Québec.

Présente dans une vingtaine de pays, dont l'Allemagne, l'Italie, le Sénégal ou le Mexique.

En France, 19 associations régionales, 58 antennes et relais territoriaux sont regroupés au sein de l'association française des Petits Débrouillards.

200 salariés permanents, 280 vacataires et volontaires, 200 élus bénévoles font partie de l'équipe.

Stéphane Bourlès,

Président des Petits Débrouillards grand ouest



Photo: Petits débrouillards

• Quelle est la mission de votre association ?

Stéphane Bourlès : L'objectif des Petits Débrouillards est de favoriser auprès des jeunes, et moins jeunes, la compréhension du monde qui nous entoure grâce à une démarche d'investigation scientifique. Nous souhaitons aiguïser la curiosité par le biais d'une pédagogie active et de matériel de tous les jours. Que pas un enfant passé par les Petits Débrouillards ne puisse dire : « C'est trop compliqué pour moi. » Nous participons ainsi à la construction de la citoyenneté.

• Quelle démarche adoptez-vous ?

S.B. : Nous avons à coeur d'aborder des enjeux mondiaux, complexes, mais dont nous sommes tous des acteurs locaux. Les problématiques liées à l'eau, et dans ce cas précis la gestion des zones côtières, entrent parfaitement dans cette optique.

• Quelles relations entretenez-vous avec le monde scientifique ?

S.B. : Portant un projet de médiation scientifique, nous sommes un point de rencontre entre le citoyen et le scientifique. Nos programmes de sensibilisation sont ludiques mais aussi accompagnés d'une réelle expertise. Cela se traduit par la constitution d'un comité scientifique et un dialogue constant avec les laboratoires et les chercheurs. Ce partenariat scientifique est essentiel et ce projet en est une parfaite illustration. ■

« C'est un projet personnellement très enrichissant car il nécessite des compétences diverses et l'implication d'individus de tous horizons »

Hélène Bréard,

responsable de secteur des Petits Débrouillards grand ouest



Photo: Petits débrouillards



Chinon - Étaules - Tenkodogo, une coopération exemplaire pour l'eau

Les villes de Chinon (Indre-et-Loire) et Étaules (Charente-Maritime) s'engagent pour l'eau, et pour la gouvernance de l'eau, aux côtés de la ville de Tenkodogo au Burkina Faso.

« L'école permet de toucher la population la plus fragile et la plus vulnérable aux maladies hydriques.

Les enfants sont très réceptifs aux messages de sensibilisation et ils les diffusent dans leurs familles, ce qui accroît leur impact » note Aude Sivigny, chargée de mission coopération internationale à la mairie de Chinon.

Le projet met l'accent sur la construction de latrines et de forages à destination de deux publics cibles : les familles, et les enfants, ces derniers en particulier par le biais de l'école.

« Dans chaque école, un club de santé scolaire réunit des professeurs, des élèves et des parents. Tous sont impliqués et responsables de l'entretien des équipements, du suivi des règles, de la transmission du message. »

Chaque action vise plusieurs objectifs. L'attention portée aux écoles fait d'une pierre deux coups. « L'idée est de mettre en place dans ces écoles des forages et des latrines pour encourager l'État à transformer ces écoles paillotes en dur » explique Cathy Savourey, coordinatrice du projet, consultante en aménagement, urbanisme, et coopération.

Ce programme repose aussi sur une implication concrète de la population locale. Reprenant une méthode mise en place par l'ONG Water Aid dans la région, la co-construction est au cœur du programme. Pour les latrines familiales, « les habitants achètent les matériaux nécessaires à la commune, et remboursent sur une durée d'un an » indique Cathy Savourey. « Ils creusent eux-mêmes leur fosse, le clos et le couvert. Deux maçons formés par la ville posent le dallage. » Les sommes remboursées sont reversées sur le compte du programme eau et assainissement et réutilisées par la mairie pour travailler sur d'autres villages.

Renforcer les capacités de la commune

« C'est la commune de Tenkodogo qui est mise en avant. Tout vient d'elle. L'idée est de renforcer le pouvoir communal et de mettre en valeur le professionnalisme de la mairie de Tenkodogo » souligne Cathy Savourey. Cette coopération décentralisée a permis d'augmenter son budget investissement. Elle est devenue à l'échelle du pays une ville de référence en matière de projet.

À l'échelle plus locale, une trentaine d'agents communaux ont été formés pour rendre les interventions de la commune plus efficaces. D'une durée de trois jours, ces actions de formation abordent le montage de projets, la constitution d'un dossier de subvention ou encore la manière de définir un besoin et de déterminer un programme d'action de manière concrète.

Comment illustrer en chiffres le résultat de cette action de coopération décentralisée ? Sur les sept villages concernés, le taux d'accès à l'eau et l'assainissement est passé de 4 à 76 % et quelque 4 000 personnes ont été sensibilisées à l'hygiène. ■

Cathy Savourey,

Consultante en aménagement, urbanisme et coopération



Photo : Jean-Louis Aubert

Jean-Luc Dupont,

maire de Chinon



Photo : Jean-Louis Aubert

• Que vous apporte cette action de solidarité internationale ?

Jean-Luc Dupont: Elle nous permet de mettre en perspective nos pratiques quotidiennes et professionnelles et de changer de regard sur le continent africain. Au-delà des difficultés et du manque cruel de moyens, nos partenaires Burkinabés font preuve de beaucoup de créativité, de ressources, et d'une très forte implication collective.

• Pensez-vous que ce projet d'hydraulique villageoise a également une portée politique ?

J.L.D.: Les municipalités sont encore récentes au Burkina. Un programme comme celui-ci permet de rendre visible pour la population l'action de la commune sur un sujet essentiel. Il rend visibles les notions de « bien public » et de « service public », et il contribue à réduire les disparités d'équipement entre les territoires de la collectivité.

• Comment cette action est-elle perçue à Chinon ?

J.L.D.: Cette action est bien perçue. Chinon est jumelée avec Tenkodogo depuis 1975. Les liens d'amitié sont donc anciens. Par ailleurs, cette action porte sur l'eau, elle touche en particulier les enfants et les Chinonais sont conscients des besoins importants de notre partenaire sur ce point. ■

« Grâce à la bonne entente entre les trois communes, le programme est une véritable réussite. De la co-construction jusqu'aux réalisations, chacun est à l'écoute des autres. »

Les réalisations

9 forages sont effectifs, dont 7 en milieu scolaire. Ils profitent à 26 classes, soit 1 600 élèves plus le personnel éducatif. 4 groupes de latrines scolaires sont accessibles à plus de 1 000 enfants et enseignants. 237 latrines familiales ont été réalisées sur 7 villages. Elles permettent à plus de 3 500 Burkinabés de disposer d'un service essentiel.



Un programme pour l'accès à l'eau et l'assainissement en République démocratique du Congo

Depuis 2012, le Secours catholique/Caritas France (délégation de la Vendée) s'engage pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement pour près de 140 000 habitants du nord et du sud Kivu en République démocratique du Congo.

« Paradoxalement, dans cette région montagneuse et humide de la République démocratique du Congo, ce n'est pas l'eau qui fait problème. « Le véritable enjeu, c'est l'accès à une eau potable » indique Juliette Durand-Delga, chargée de projets partenariats sur la région des Grands Lacs au Secours catholique.

Les sources utilisées par les habitants pour la toilette, pour y puiser

de l'eau sont contaminées car elles ne sont pas protégées de la divagation des animaux. Ainsi des maladies hydriques se développent qui touchent en premier lieu les enfants. Pour Alice Mainguy, chargée de projets cofinancés au Secours catholique, « l'idée première est d'améliorer les conditions de santé de la population et de faire baisser la mortalité infantile ».

Pendant les deux années sur lesquelles le projet s'est déroulé, de

nombreuses infrastructures ont été réalisées. On compte aujourd'hui 60 sources aménagées. Chaque source est renforcée par une structure permettant un écoulement continu de l'eau potable et son aire de captage est protégée par une haie de plantes pour empêcher les animaux de contaminer l'eau. Deux adductions d'eau potable amènent l'eau en ville. Pour cela plusieurs sources sont captées jusqu'à un réservoir principal. Ensuite

un système de canalisations sur plusieurs centaines de mètres distribue l'eau potable jusqu'à des bornes frontalières. Deux blocs de latrines scolaires avec raccordement à l'eau et 1 200 latrines domestiques, avec un système de lavage des mains, complètent ces équipements.

Enfin un programme de formation et de sensibilisation aux pratiques d'hygiène accompagne les réalisations. Responsabiliser la population locale est un objectif important pour le réseau Secours catholique/Caritas. Pour l'entretien et la maintenance des ouvrages hydrauliques, des comités de gestion sont créés pour chaque ouvrage. « *Savoir comment réparer chaque ouvrage, calculer son coût de fonctionnement, définir un prix juste d'utilisation pour la population, voilà ce que nos équipes peuvent apporter. Il s'agit d'accompagner et de former ces comités et la population pour l'entretien et la pérennité des équipements* » explique Alice Mainguy.

Un programme pour l'eau, facteur de rapprochement ?

Le Secours catholique/Caritas France a mené ce programme avec deux partenaires congolais. La Caritas développement Goma, située dans le nord Kivu et la Caritas développement Bukavu du sud Kivu. Les échanges entre les deux partenaires en sont renforcés, les relations et retours d'expérience sont facilités entre les deux structures situées dans des territoires où les antagonismes historiques sont toujours présents.

Juliette Durand-Delga considère ainsi que ce programme va « *au-delà de l'eau, il est plus global. Le rapprochement autour de la ressource en eau participe au processus de réconciliation politique* ». ■

Les sources de financement

Le programme de coopération décentralisé pour l'eau s'est étalé sur deux années et s'est élevé à 540 200 euros. L'agence de l'eau Loire-Bretagne a financé le projet à hauteur de 200 000 euros, la Fondation Caritas France a contribué pour 150 000 euros, le SCCF pour 140 000 euros. Le conseil régional des Pays de la Loire et le conseil départemental de la Vendée ont respectivement apporté 45 200 euros et 5 000 euros.

Alice Mainguy,

Chargée de projets cofinancés



Photo: Alice Mainguy



Photo: Jean-Louis Aubert

Juliette Durand-Delga,

Chargée de projets partenariats sur la région des Grands Lacs

« *D'après les résultats d'un centre de santé proche d'une source aménagée, on constate une diminution des maladies d'origine hydrique. On peut dire que l'impact de nos actions est réel.* »

• Quelle place occupe le Secours catholique dans les actions de coopération ?

Alice Mainguy : Le Secours catholique-Caritas France est membre du Caritas qui est présent dans 165 pays. En France l'association regroupe près de 80 délégations locales et intervient dans 77 pays dans le monde répartis sur tous les pôles géographiques. Depuis 2007, la délégation du Secours catholique de Vendée mène un partenariat avec la République démocratique du Congo où les relais du réseau Caritas sont nombreux.

Notre action est générale. Outre l'eau, nous intervenons dans les domaines de l'éducation, la santé et la nutrition par exemple.

• Quel a été votre rôle dans ce programme ?

A.M. : En tant que chargée de projets cofinancés, j'ai un rôle d'intermédiaire entre les équipes Caritas sur place et les bailleurs de fonds. Je veille au bon fonctionnement du projet, à son suivi et son contrôle. Je participe également au montage du projet en amont et sollicite différents bailleurs pour le financer. Je me rends au moins une fois par an sur place pour accompagner l'équipe et échanger avec les bénéficiaires.

• Que reprenez-vous de cette action ?

A.M. : Je retiens notamment le niveau de professionnalisation des équipes du réseau Caritas. Sur chaque projet on a un volet « renforcement des capacités ». On forme les animateurs, les fontainiers, les personnes qui vont s'occuper ensuite des ouvrages réalisés. Il s'agit de professionnaliser, responsabiliser la population locale, ce qui répond à leurs besoins et leurs attentes. C'est très satisfaisant de voir que ça fonctionne bien. ■



Délégation Armor-Finistère

Parc technologique du Zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue du Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armor-finistere@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Anjou-Maine

17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
anjou-maine@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLEANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
webmestre@eau-loire-bretagne.fr
www.eau-loire-bretagne.fr
& www.prenons-soin-de-leau.fr



Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLEANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Ouest atlantique

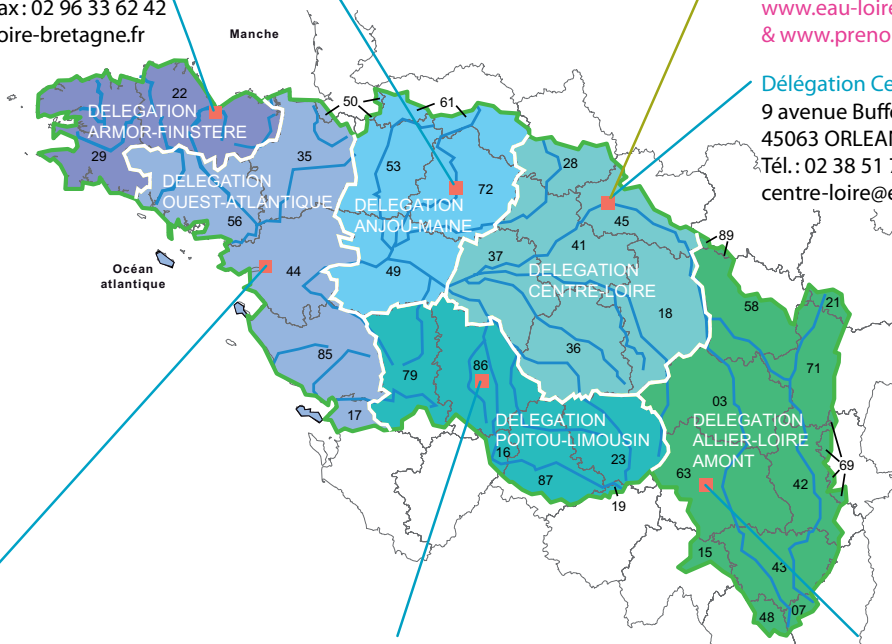
1 rue Eugène Varlin - CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
ouest-atlantique@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goélette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Retrouvez en vidéo les 12 actions lauréates

sur le site www.eau-loire-bretagne.fr (rubrique les rendez-vous de l'eau)

Directeur de publication : Martin Gutton

Rédactrice en chef : Paule Opériol

Rédacteur : Alexis Broudichou

Conception graphique et mise en pages : Christophe Brochier

Crédits photos : Jean-Louis Aubert • Mathieu Maillard • Stéphanoise des eaux • Chinon • Secours catholiques

Visuel de couverture : Christophe Brochier

Impression : Groupe Jouve (IN) imprim'vert sur papier PEFC sous licence 10-31-1316 • achevé d'imprimer en septembre 2015 (1 000 exemplaires)

• ISSN 0153-9253 / dépôt légal à parution • DTP524



Établissement public du ministère chargé du développement durable